

Avril 2015 - p1

Communiquer, c'est bien, mais bien communiquer, c'est mieux !

Avec ses **55 000 utilisateurs** en mars 2015, et des projections qui montrent 60 000 utilisateurs distincts en fin d'année, et plus de **200 millions de courriers échangés en cinq ans** concernant plus de **30 millions de Français différents** : l'APICEM, grâce à son outil APICRYPT, montre qu'elle sait faire communiquer les professionnels de santé entre eux.

Avec l'équipement de plus de **2 500 établissements de soins ou d'hébergement** (soit 450 000 lits), la messagerie est devenue un outil essentiel de partage d'information en santé et de collaboration entre praticiens.

Nous savons communiquer, cela ne fait plus guère de doute.

Il faut maintenant apprendre à le faire bien, la vocation ultime des documents échangés étant d'aller documenter les dossiers patients informatisés.

Ceux-ci sont gérés par des logiciels métiers, qui possèdent leurs règles inhérentes à leur système de gestion de bases de données. Ces bases possèdent des champs «date» «numérique» «texte», mais aussi un format de présentation Hprim des documents permettant leur intégration.

Un jour peut-être, les fichiers de type PDF indexés permettront, grâce à l'utilisation de tables, l'intégration en l'état dans le dossier du patient. Nous vous recommandons en attendant, l'envoi des messages dans le corps du mail, qui simplifie grandement l'intégration des données dans vos dossiers patients.

À force de communiquer, nous pouvons et devons faire évoluer les usages, pour passer du simple empilement chronologique de documents à des fonctions plus évoluées de gestion documentaire.

De même, l'APICEM mettra avant la fin d'année son **outil de normalisation de résultats de biologie** en service : cela permettra d'émettre et de recevoir des résultats conformes aux normes internationales reconnues, grâce à la **signature des conventions de preuve entre biologistes et praticiens.**

Chaque petit pas franchi nous rapproche d'une utilisation optimale des NTIC* au service de la santé de nos concitoyens : il fallait d'abord apprendre à communiquer, à le faire de manière simple et sûre, nous avons franchi toutes ces étapes successives.

Il faut maintenant passer à l'étape suivante et prêter attention à chaque détail qui permet une utilisation sûre et rapide des informations qui circulent : présenter son document de la manière attendue par son correspondant, le normaliser, le doter d'un entête Hprim, lui incorporer le cas échéant les codes diagnostics en usage dans la profession...

On n'envoie pas un document pour soi, mais pour l'usage d'un confrère ou d'un partenaire dans une démarche de soins.

L'association pour la promotion de l'informatique et de la communication en médecine est née avec cet objectif il y a maintenant près de deux décennies : elle a réussi à faire entrer dans les mœurs l'usage d'une messagerie professionnelle en santé, et se propose maintenant de promouvoir un usage de qualité.

Docteur Alain CARON.

*NTIC : nouvelles technologies de l'information et de la communication

Les chiffres APICRYPT au 1^{er} mars 2015

Plus de 55 200 utilisateurs

132 spécialités médicales et paramédicales

56 millions de messages échangés
sur 12 mois

4,9 millions de messages échangés
sur le mois de février

38 000 utilisateurs libéraux

12 300 utilisateurs hospitaliers

1 555 EHPAD (123 800 lits)

1 032 établissements de soins

5 000 biologistes

3 400 Laboratoires

Suivez notre actualité

sur la page **facebook**

Top 10 des régions en % d'évolution sur les 12 derniers mois

Aquitaine	+21%
DOM	+18%
Midi-Pyrénées	+17%
Pays-de-la-Loire	+17%
Haute-Normandie	+14%
Auvergne	+13%
PACA	+13%
Bourgogne	+10%
Poitou-Charentes	+10%
Rhône-Alpes	+10%



1^{re} messagerie médicale
sécurisée de France

Assistance technique : (Appel non surtaxé)

+33 (0)3 28 63 00 65

Du lundi au vendredi, de 8h à 19h sans interruption
et le samedi de 9h à 12h (hors jours fériés)

www.apicrypt.org

APICEM SARL
CS 20 007
59412 Coudekerque cedex 2
Tel : 03.28.25.13.97

Découvrez les applications mobiles APICRYPT :



Avril 2015 - p2

Un laboratoire APICRYPT vous demande de signer une convention de preuve : que faire ?

En tant que professionnel de santé, vous pouvez être contacté dans les mois qui viennent par les laboratoires de votre territoire d'exercice pour signer une convention de preuve. Petite explication et mode d'emploi...

Un serveur de convention de preuve, pour contractualiser et « notariser » les échanges entre les médecins et les laboratoires

Avec un véritable enjeu de pérennité pour les biologistes, un laboratoire d'analyses médicales devra être accrédité en 2020 sur l'ensemble des examens réalisés. Une partie de cette accréditation repose sur le fait qu'une convention de preuve est validée entre le laboratoire et ses correspondants, dont vous faites partie.

En tant qu'utilisateur APICRYPT, la tâche va être simplifiée, pour chacune des parties : intégrant les difficultés rencontrées avec les nouvelles normes et les échéances du COFRAC, l'APICEM, grâce à sa messagerie APICRYPT, propose gratuitement un **serveur de convention de preuve**.

Grâce à ce serveur, l'APICEM fait valider à ses utilisateurs des accords entre laboratoires et professionnels de santé. Chacun signe avec sa clef personnelle APICRYPT.

Mode d'emploi des conventions de preuve

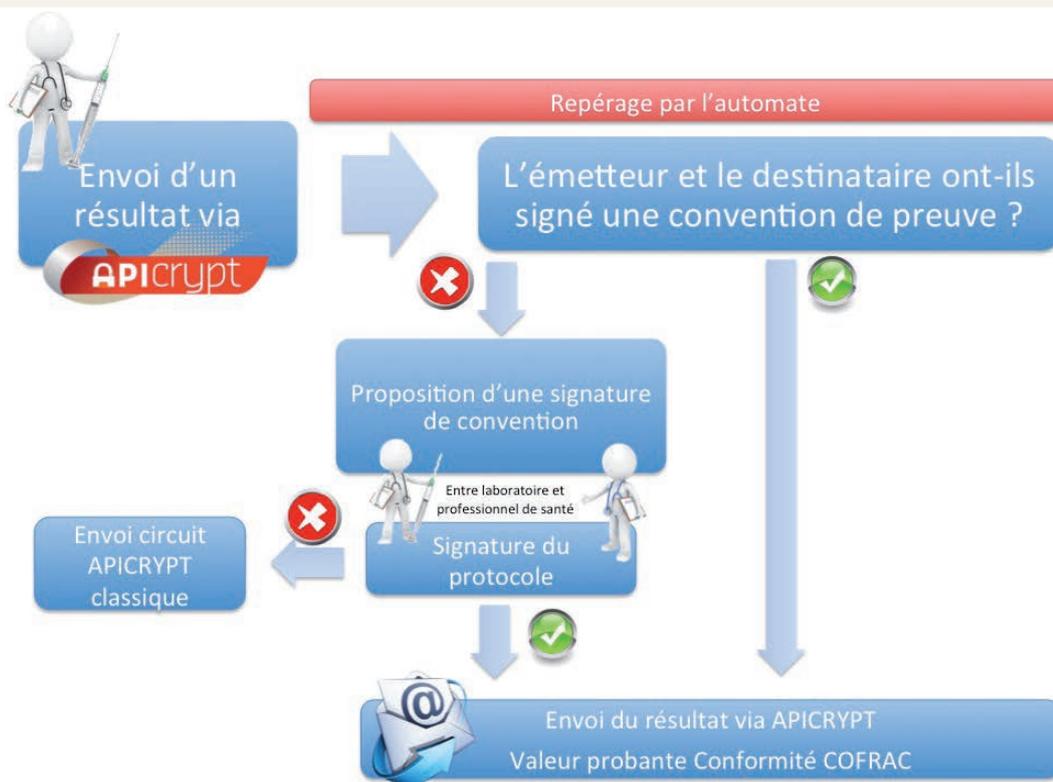
La procédure d'accréditation obligatoire garantit, avec la signature électronique, une qualité tracée et prouvée des examens de biologie médicale par une

vérification de la compétence d'un laboratoire de biologie médicale (LBM) par ses pairs. Deux types de convention vous concernent.

Une convention entre APICRYPT et vous

Pour garantir la valeur de preuve de vos documents, une primo-convention doit être signée entre APICRYPT et chacun de ses utilisateurs.

Au cours des mois qui viennent, l'APICEM va mettre à disposition, par mail ou par courrier, une **convention de preuve pré-remplie à imprimer, signer et renvoyer à l'APICEM**. Cette opération ne se fera qu'une fois : elle est indispensable pour valider ensuite les conventions de preuve électroniques.



Assistance technique : (Appel non surtaxé)

+33 0 3 28 63 00 65

Du lundi au vendredi, de 8h à 19h sans interruption et le samedi de 9h à 12h (hors jours fériés)

www.apicrypt.org

APICEM SARL
3, route de Bergues - CS 20 007
59412 Coudekerque cedex 2
Tel : 03.28 25 13 97

Découvrez les applications mobiles APICRYPT :



Avril 2015 - p3

Un laboratoire APICRYPT vous demande de signer une convention de preuve : que faire ? (suite)

Une convention électronique avec vos laboratoires correspondants

Vous et les biologistes concernés devez décider d'un commun accord d'officialiser la valeur de preuve aux échanges dématérialisés via la messagerie. Ils valident une seule fois électroniquement la mise en place de cette convention grâce à ce logiciel.

Cette application, gratuite pour les utilisateurs APICRYPT, facilite le travail du biologiste, qui n'a pas ainsi à contacter tous ses correspondants, qui se comptent par centaines. L'automate détecte les échanges et envoie une alerte au biologiste, puis au médecin concerné, qui décide ou non, tout aussi facilement (par un clic) de signer le protocole.

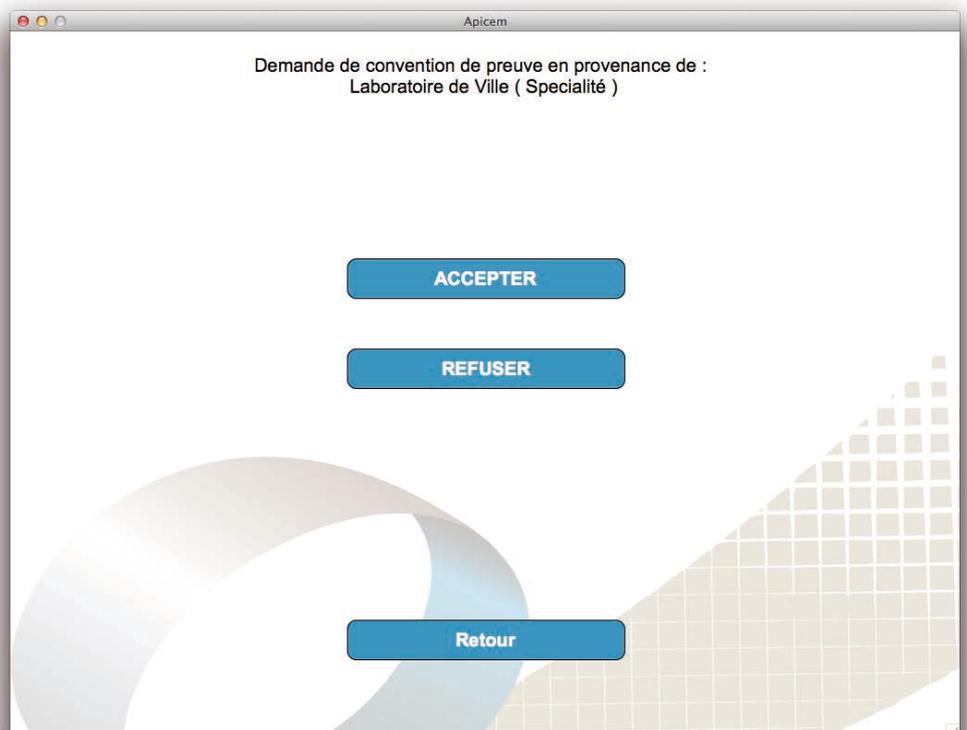
Si l'un et l'autre valident l'opération, l'APICEM, en tant que tiers de confiance, fournit des signatures présumées fiables, et assure ce critère incontournable de l'accréditation COFRAC.



Deux versions coexistent :

- Votre version gère la liste de demandes en provenance des laboratoires correspondants. L'interface est simple (voir illustration ci-dessous).
- Les laboratoires utilisent une double interface en 2 colonnes : la gestion de leurs propres demandes et la gestion des demandes en provenance d'autres laboratoires le concernant.

N'hésitez donc pas, dès le lancement du serveur de convention de preuve à répondre aux demandes de vos correspondants. Un petit clic permettra au laboratoire de répondre un peu plus aux critères du COFRAC, nécessaires à la continuité de son activité et de vos échanges liés aux soins de vos patients.



Assistance technique : (Appel non surtaxé)

+33 03 28 63 00 65

Du lundi au vendredi, de 8h à 19h sans interruption et le samedi de 9h à 12h (hors jours fériés)

www.apicrypt.org

APICEM SARL
3, route de Bergues - CS 20 007
59412 Coudekerque cedex 2
Tel : 03.28 25 13 97

Découvrez les applications mobiles APICRYPT :



Avril 2015 - p4

Médecins généralistes >

Vous savez recevoir, tentez maintenant l'envoi de mails APICRYPT !



Nos **22 000 médecins généralistes** APICRYPTés (représentant 40% de nos utilisateurs) utilisent à merveille la messagerie pour la gestion de leurs dossiers patients : en effet, plus de **40 millions de courriers sont reçus chaque année** sur leur boîte mail et intégrés soit dans leur logiciel métier ou système de gestion patients.

Mais force est de constater que seuls 248 000 messages sont émis par cette spécialité, et la plupart du temps par méconnaissance de la procédure d'envoi.

Si vous utilisez un logiciel métier dit "natif" (qui intègre les fonctionnalités de cryptage et de décryptage APICRYPT, type "Medistory" sur Mac ou Shaman sur PC) vous pouvez simplement, à partir de votre dossier patient, envoyer vos courriers cryptés à vos correspondants sans sortir de votre logiciel.

Si vous utilisez notre module "Apimail-A" sur Mac ou "ApimailV3" sur PC, il vous suffit de cliquer sur l'icône "nouveau message" pour rédiger manuellement votre courrier, ou le générer à partir de données contenues dans votre logiciel par un simple copier-coller, puis l'envoyer par APICRYPT.

Nos techniciens sont à votre disposition pour vous montrer et vous guider pas à pas pour l'envoi des mails avec nos outils Apimail-A et ApimailV3, n'hésitez pas à les solliciter.

Sur une année glissante :

● 248 104 messages émis

● 40 124 560 messages reçus

(ref : Chiffres février 2015)

APICRYPT s'engage pour la qualité des données

Dans l'intérêt de protéger la qualité des courriers transitant par APICRYPT, l'APICEM s'engage et engage chaque jour ses utilisateurs à respecter les règles déontologiques en matière de messagerie médicale électronique.



Quels que soient les moyens mis en place, des SPAMs parviennent parfois à être générés, sans forcément de volonté de nuire, mais souvent par insouciance et/ou par manque de formation. La semaine dernière, nos anti-spams ont repéré et stoppé 2 395 messages vers 958 utilisateurs distincts, messages lourds que certains ont reçus en 30 exemplaires.

La messagerie, par ces mésusages pourrait se retrouver en danger, avec une information utile devenant indiscernable, et un utilisateur perdant confiance...

C'est avant tout la compréhension du mode de fonctionnement des correspondants qui nous fera progresser. **Il appartient à chacun d'entre nous de lutter activement pour garantir une qualité de messagerie.**

APICRYPT met ainsi en place une politique d'accompagnement à la communication :

- pour les utilisateurs individuels, nous agissons pour que chaque jour, vous ne receviez que des mails concernant les données de vos patients. Les mails dits « non désirés » (ou SPAM) sont automatiquement repérés et mis en quarantaine.
- pour les établissements de soins (dont in fine le chef d'établissement est responsable du comportement de ses collaborateurs), nous proposons le soutien de notre service communication pour faire passer vos messages importants sous d'autres formes (newsletter, mailing ciblé...).

Alice et Isabelle restent à votre disposition pour toute question et demande pour de potentielles actions de communication à mettre en place sur les établissements.

Assistance technique : (Appel non surtaxé)

+33 0 3 28 63 00 65

Du lundi au vendredi, de 8h à 19h sans interruption
et le samedi de 9h à 12h (hors jours fériés)

www.apicrypt.org

APICEM SARL
3, route de Bergues - CS 20 007
59412 Coudekerque cedex 2
Tel : 03.28 25 13 97

Découvrez les applications mobiles APICRYPT :

